



## Groupe d'échanges n°3

# *Charte climat-énergie de Bordeaux Métropole Volet bâtiments tertiaires*

# Ordre du jour

1. Charte tertiaire de Bordeaux Métropole : nouveaux signataires et suivi des engagements
2. Présentation du dispositif d'accompagnement de Bordeaux Métropole auprès des entreprises
3. CUBE2020 : résultats, témoignages et inscriptions futures
4. Achat groupé d'électricité verte

# Actualités

Publication du *Décret relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments à usage tertiaire (Décret n°2019-771) le 23 juillet 2019*.

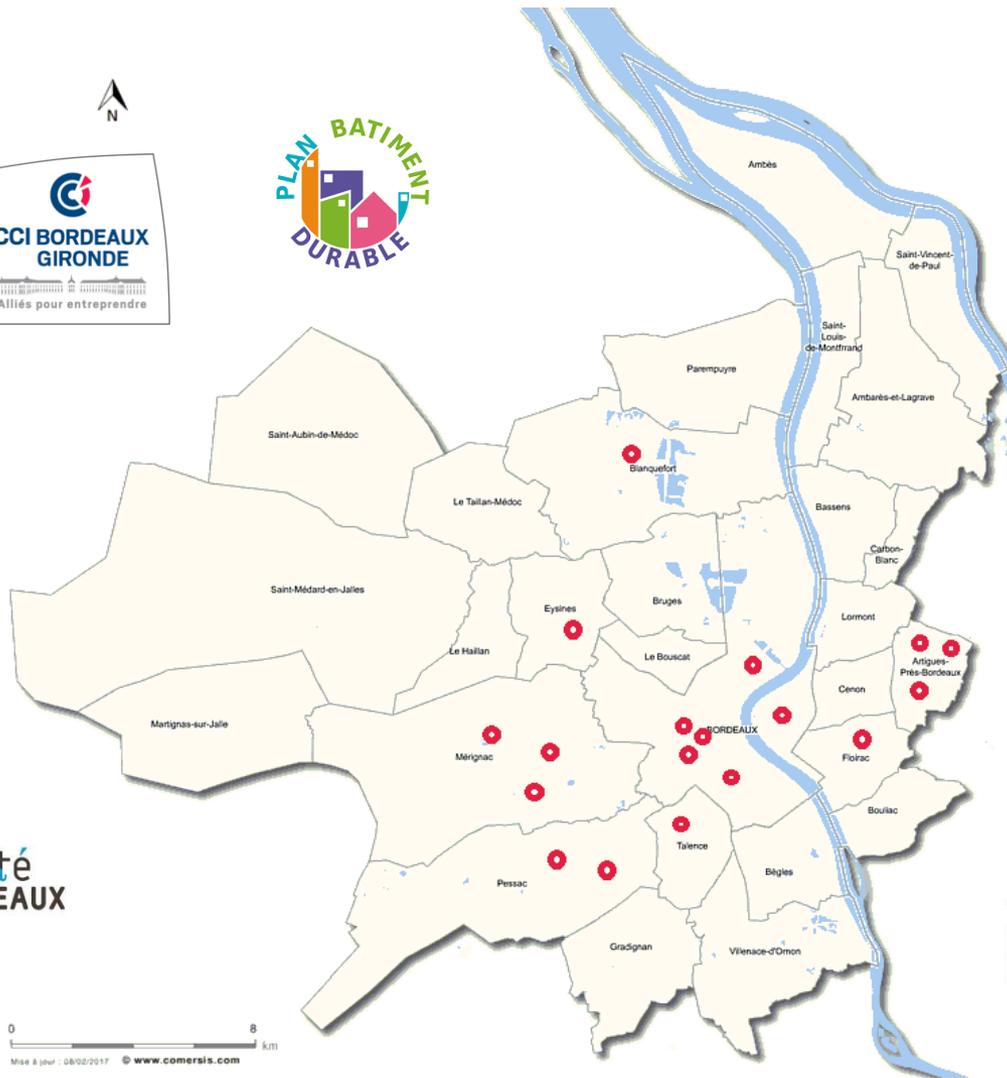
*MOOC Bâtiment Durable en ligne depuis le 19/11 : Amélioration énergétique des bâtiments tertiaires*

# Charte tertiaire de Bordeaux Métropole

Charlotte GACHON,  
Chargée de mission rénovation habitat et tertiaire,  
**Bordeaux Métropole**

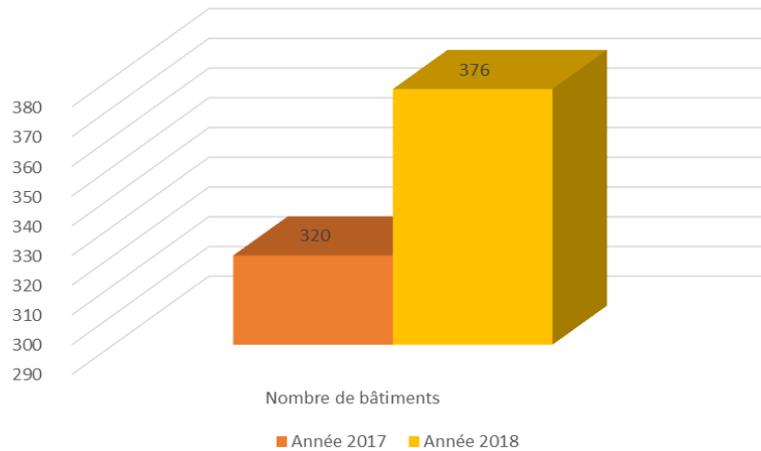


# Signataires engagés dans la charte depuis juillet 2018

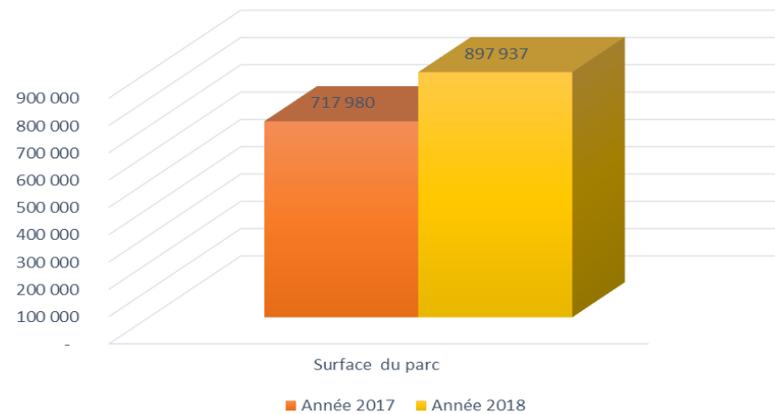


# Analyse du parc

Evolution du nombre de bâtiments du parc tertiaire de la charte

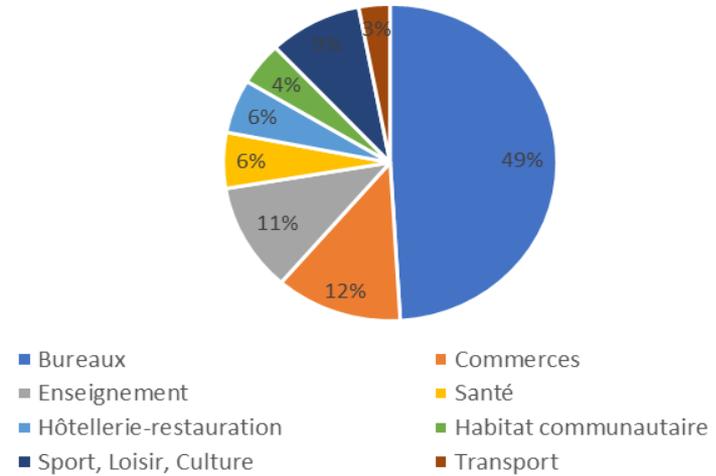


Evolution de la surface du parc tertiaire de la charte (en m<sup>2</sup>)

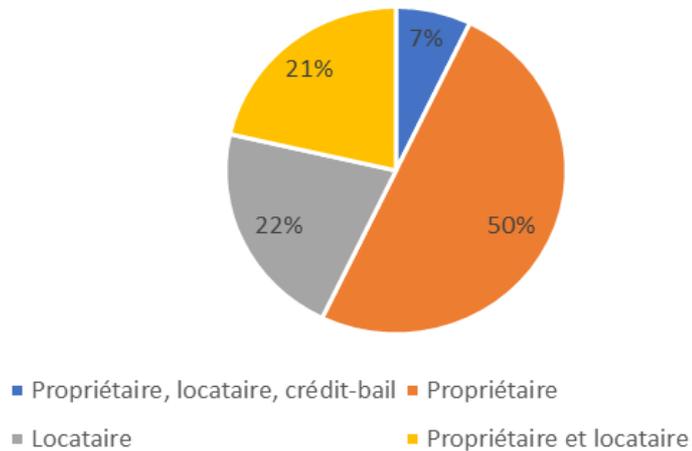


# Analyse du parc

Répartition des signataires de la charte par branche d'activité



Nature des signataires

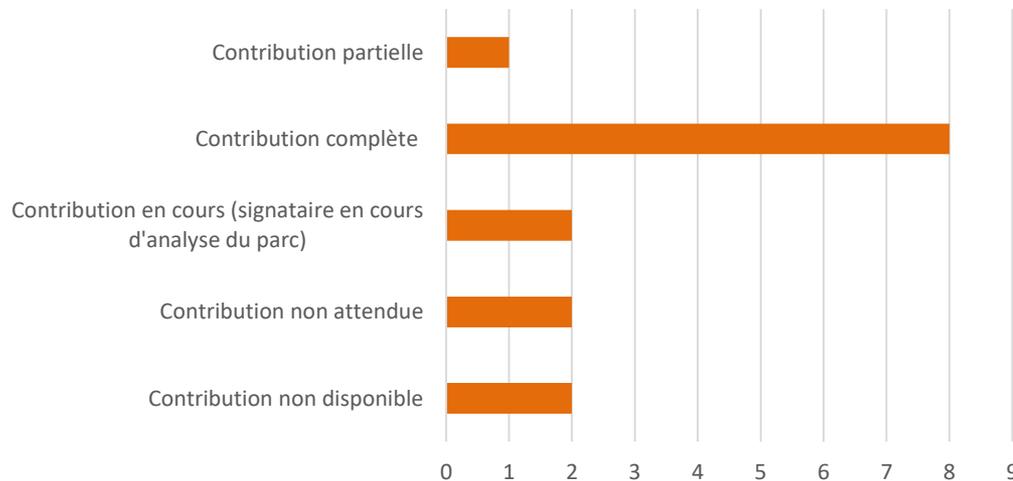


# Suivi des engagements



# Volume des contributions

Volume et contribution des signataires

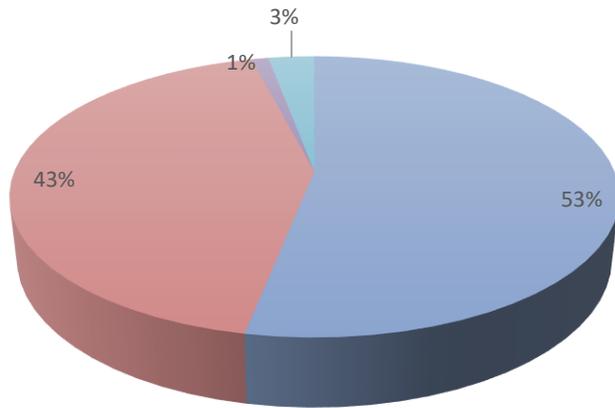


Le reporting 2019 est partiel, du fait :

- Du manque de données énergétiques disponibles ;
- De l'analyse en cours de ces données afin de procéder à l'état des lieux du parc ;
- D'un manque de référent dans la structure.

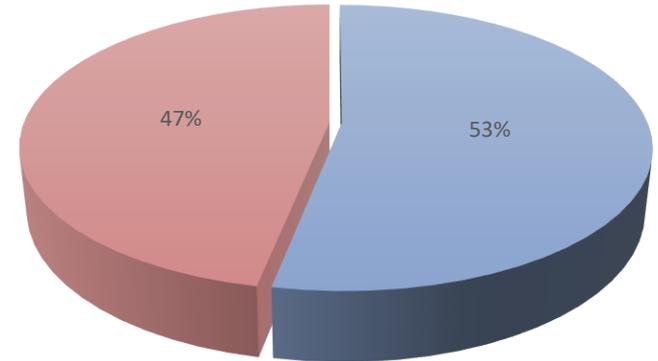
# Analyse des consommations d'énergie

## Répartition des consommations par type d'énergie



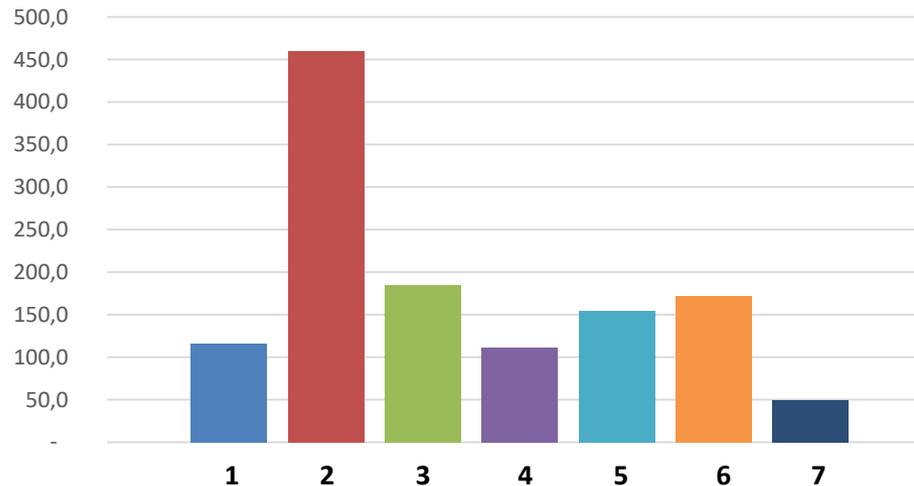
■ Electricité ■ Gaz ■ Fioul ■ Autres

## Part du chauffage dans la consommation totale



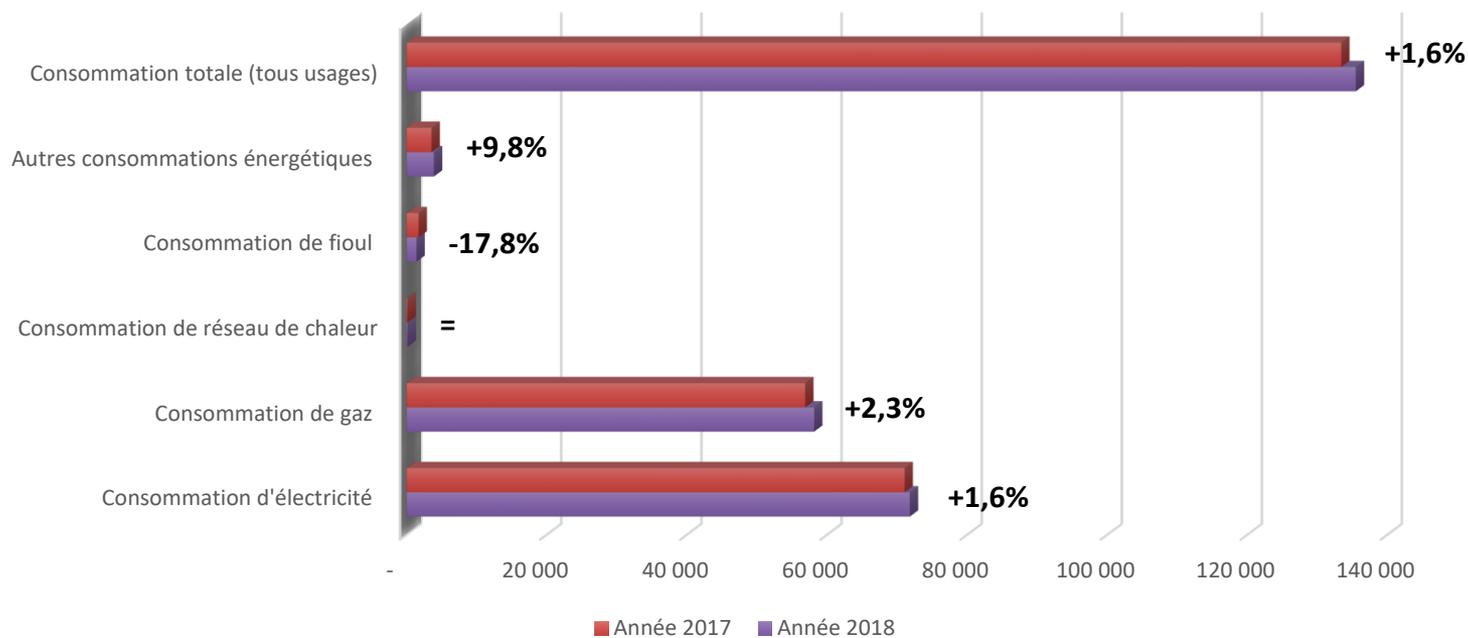
■ Autres usages ■ Consommation liée au chauffage

## Répartition de la consommation surfacique par acteur (en kWh/m<sup>2</sup>)



# Analyse des consommations d'énergie

Evolution des consommations par type d'énergie (en MWh)

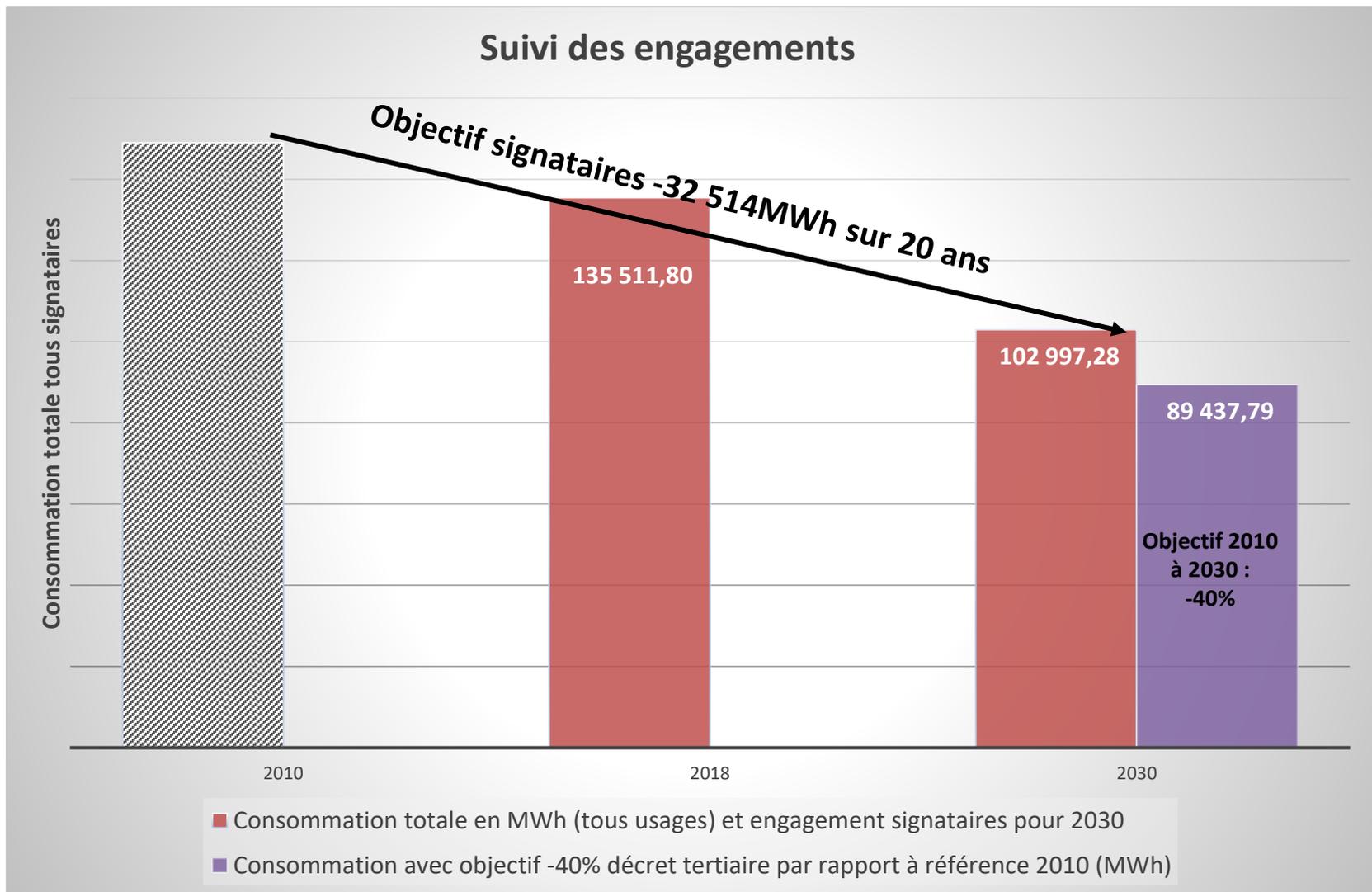


## Méthode 3CL

- Emission GES 2018 : 19 327 tCO<sub>2</sub>
- Emissions GES 2017 : 19 082 tCO<sub>2</sub>

-1,3%

# Analyse des engagements et objectifs

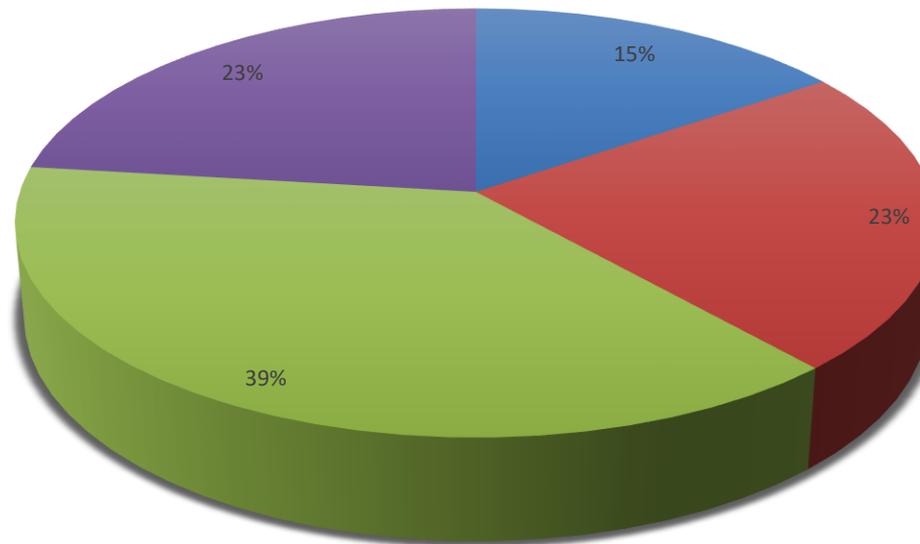


# Energies renouvelables

Mise en place d'ENR sur le parc de bâtiments

-

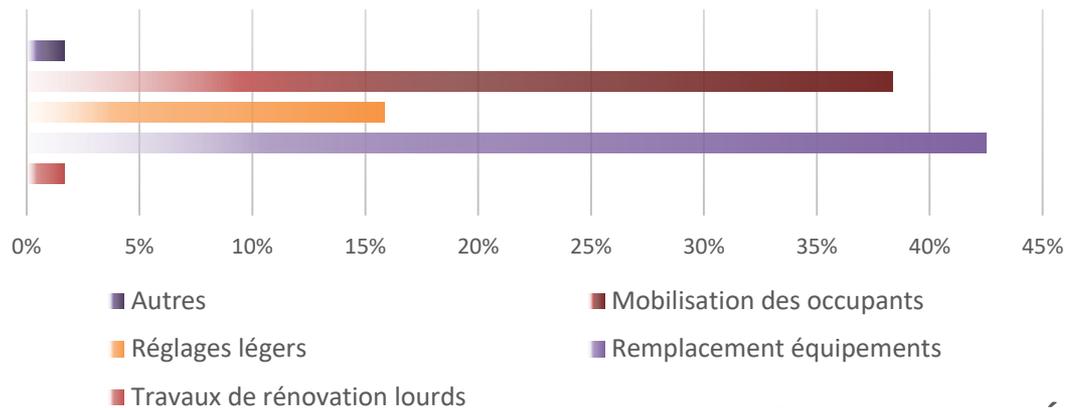
Réponse des signataires



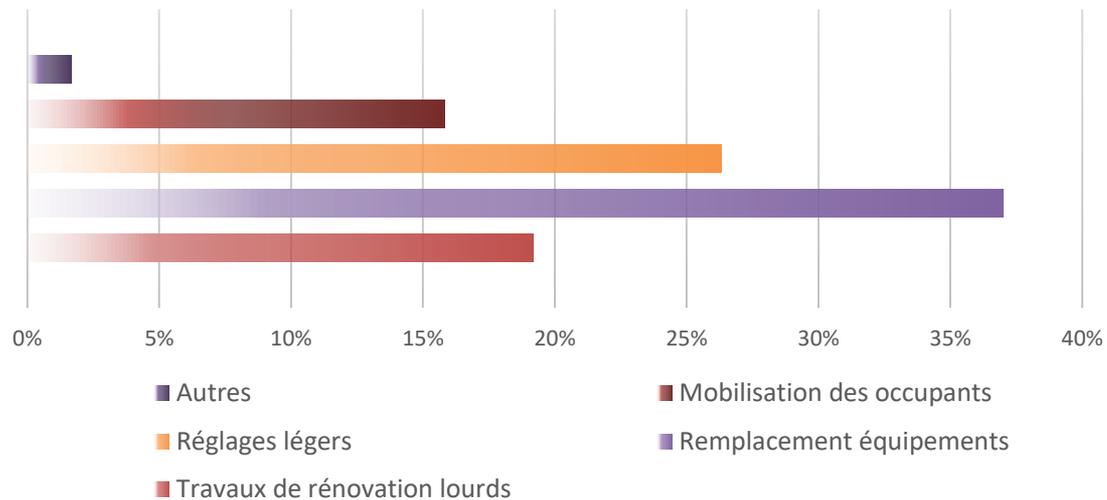
■ Oui ■ Non ■ En réflexion ■ Sans réponse

# Leviers d'actions

## MOYENNE DE LA RÉPARTITION DES LEVIERS D' ACTIONS - ANNÉE DE RÉFÉRENCE

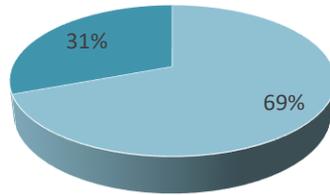


## MOYENNE DE LA RÉPARTITION DES LEVIERS D' ACTIONS - ANNÉE OBJECTIF



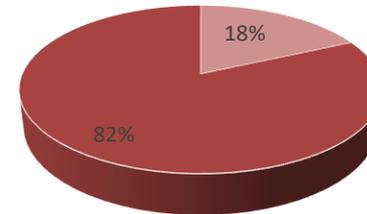
# Démarque qualité : audit, ISO 50001, CUBE2020

Répartition des signataires ayant réalisé ou non un audit énergétique sur au moins une partie de leur parc de bâtiments



- Signataires ayant réalisé un audit énergétique
- Signataires n'ayant pas engagé d'audit énergétique

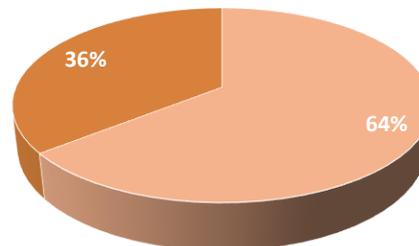
Répartition des signataires engagés ou non dans une démarche de management de l'énergie (ISO50001)



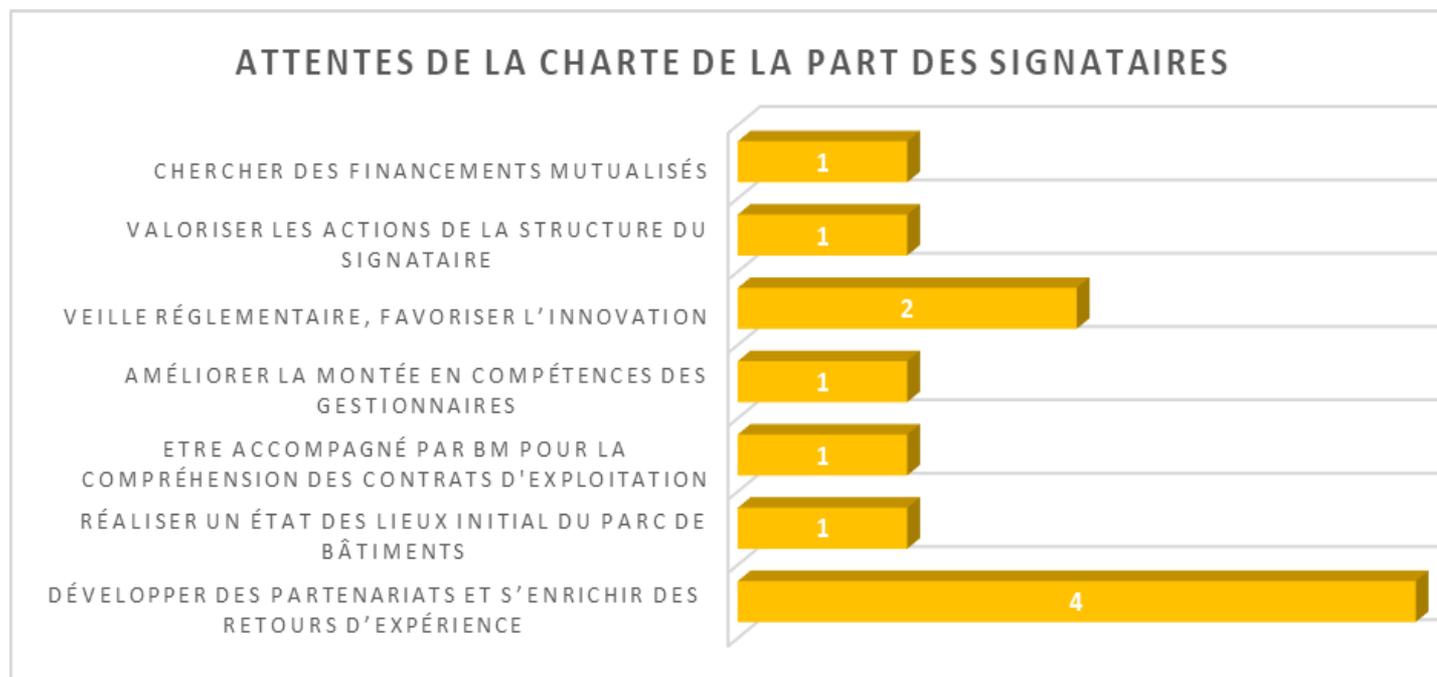
- Signataire dont une part du parc est engagé dans une démarche ISO50001
- Signataire non engagé dans une démarche ISO50001

## SIGNATAIRES ENGAGÉS DANS LA 4ÈME ÉDITION DU CONCOURS CUBE2020

- Engagés dans CUBE2020 édition 4
- Non engagés



# Retour et évolutions



# Présentation du dispositif d'accompagnement technique et financier de Bordeaux Métropole



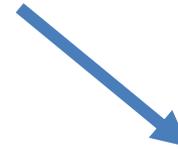
## Appel à candidatures auprès des entreprises

### *Accompagnement des acteurs du secteur tertiaire pour la performance énergétique des bâtiments*

Accompagnement technique et financier de  
Bordeaux Métropole



Assistance à maîtrise d'ouvrage



Audit énergétique

<https://www.bordeaux-metropole.fr/Metropole/Bordeaux-Metropole-s-engage/Reduire-la-consommation-d-energie-des-batiments-tertiaires>

# Appel à candidatures auprès des entreprises

## Processus de dépôt et d'instruction des candidatures :

1. L'entreprise qui répond à l'AMI dépose son dossier de candidature complet (formulaire de candidature + pièces justificatives) au service rénovation
2. Choix de l'auditeur ou de l'AMO (au dépôt du dossier de candidature, ou lors du lancement du projet)
3. Validation de la candidature sous respect des critères d'éligibilité : le projet peut être engagé
4. Versement de la subvention au maître d'ouvrage après réception des justificatifs

# Critères d'éligibilité et compétences de l'auditeur ou de l'AMO

## *Audit énergétique*

### Critères du maître d'ouvrage :

- 10 à 250 salariés
- N'ayant pas réalisé d'audit depuis 2009;
- Surface > 50m<sup>2</sup> et construit depuis plus de 15 ans.

### Référence de l'auditeur :

- Qualification OPQIBI 19.05 ou équivalent;
- 3 audits réalisés sur les 2 ans précédents.

## *AMO*

### Critères du maître d'ouvrage :

- 10 à 250 salariés
- Audit énergétique de moins de 5 ans;
- Gain évalué après rénovation : 30% d'économie et portant sur au moins 3 postes de travaux.

### Référence de l'AMO :

- Qualification OPQIBI 01.09 ou équivalent;
- AMO sur un projet de rénovation tertiaire sur les 3 ans précédents.

# Aides financières et techniques de Bordeaux Métropole

L'aide financière sera accordée au maître d'ouvrage ayant sollicité Bordeaux Métropole.

**Audit : 50% du prix TTC de l'audit réalisé et facturé, plafonnée à 2 500€ TTC.**

**AMO : 50% du prix TTC de la mission d'AMO réalisée et facturée, plafonnée à 3 000€ TTC.**

# Calendrier

**La subvention sera versée pour des projets réalisés :**

- Avant le 31 décembre 2019 pour l'audit énergétique;
- Avant le 31 décembre 2020 pour l'AMO.

# CUBE 2020

## Résultats, témoignages et candidatures futures



# Consommer mieux : Electricité verte

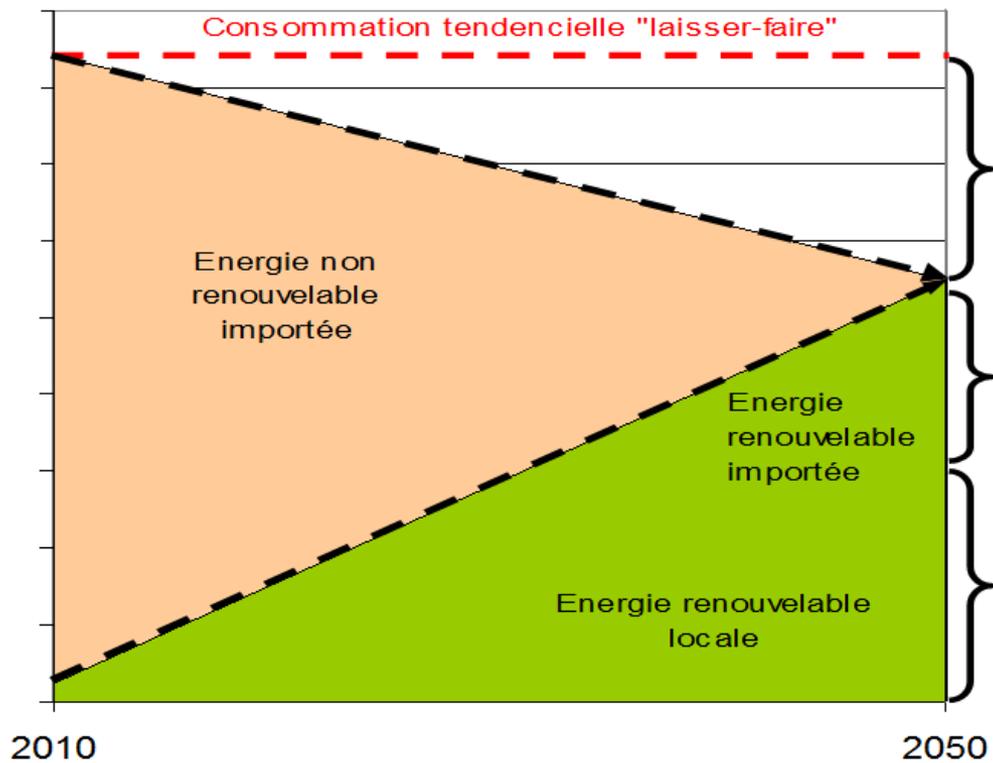
Acheter ensemble pour acheter moins cher et acheter mieux ?

Autoconsommer ?

Boris Cambazard,  
Chef de projet, Distribution énergie  
**Bordeaux Métropole**



# Rappel des objectifs du territoire



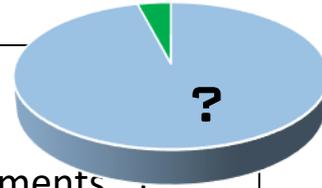
# Rappel des objectifs du territoire



**Construire une doctrine vers 100% d'achat vert ( $\approx$  200 GWh) :**

Acheter à partir de **garanties d'origine** ou d'une offre **Prémium** ?

Quelles clauses insérer dans nos DSP ? (Mobilité, Eau, Réseau de chaleur, bâtiments...)



**Contribuer aux évolutions réglementaires :**

Comment la collectivité peut-elle consommer sa propre électricité sans boucle locale ?



**Comment comptabiliser l'électricité verte importée sur le territoire ?**



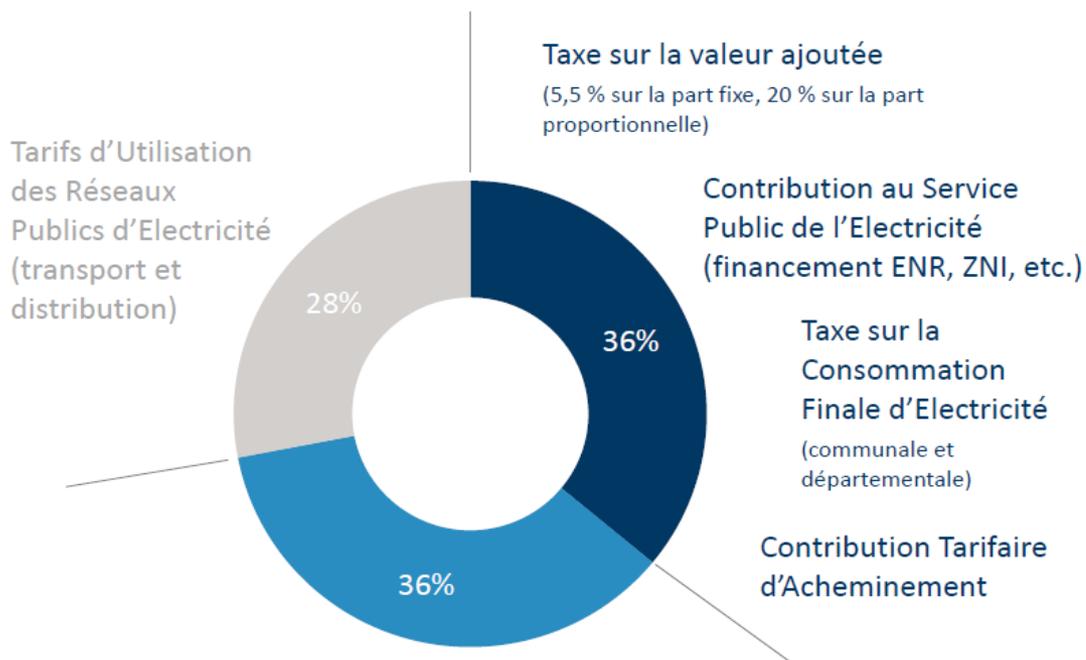
**Comment la collectivité peut-elle promouvoir l'achat d'électricité verte ?**



**La collectivité peut-elle influencer sur les projets de développement en dehors de son territoire ?**

# L'intérêt économique

## Répartition de la facture d'électricité d'un client résidentiel

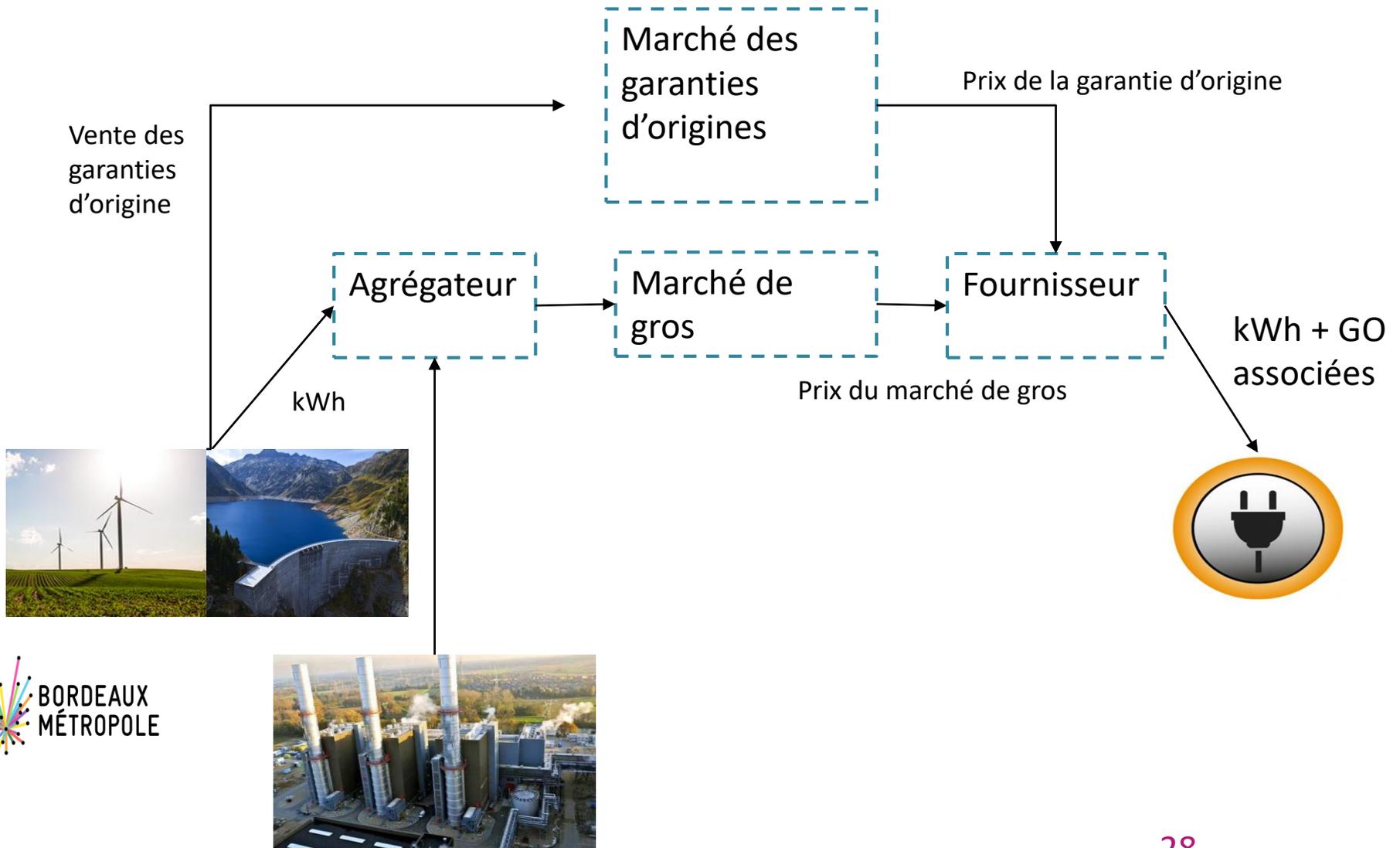


Potentiel négociation sur le prix de l'électricité qui représente 1/3 de la facture dans le cas d'un achat groupé.

En autoconsommation individuel, le prix est directement celui de l'installation.

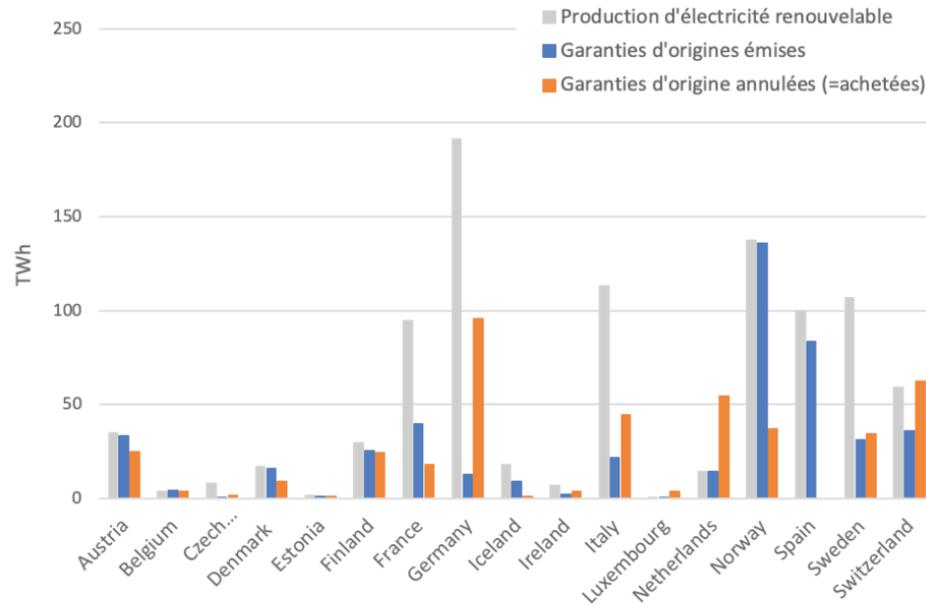
# L'intérêt environnemental :

## Les offres d'électricité verte « Garantie d'origine »



# L'intérêt environnemental :

## Les offres d'électricité verte « Garantie d'origine »



Source : AIB Annual Report (2016)<sup>4</sup>

En France : 65 % des GO viennent d'installation hydrauliques des années 50-70

Au pays bas 90% de la consommation serait avec GO – **La garantie d'origine atteindrait 5€/MWh**

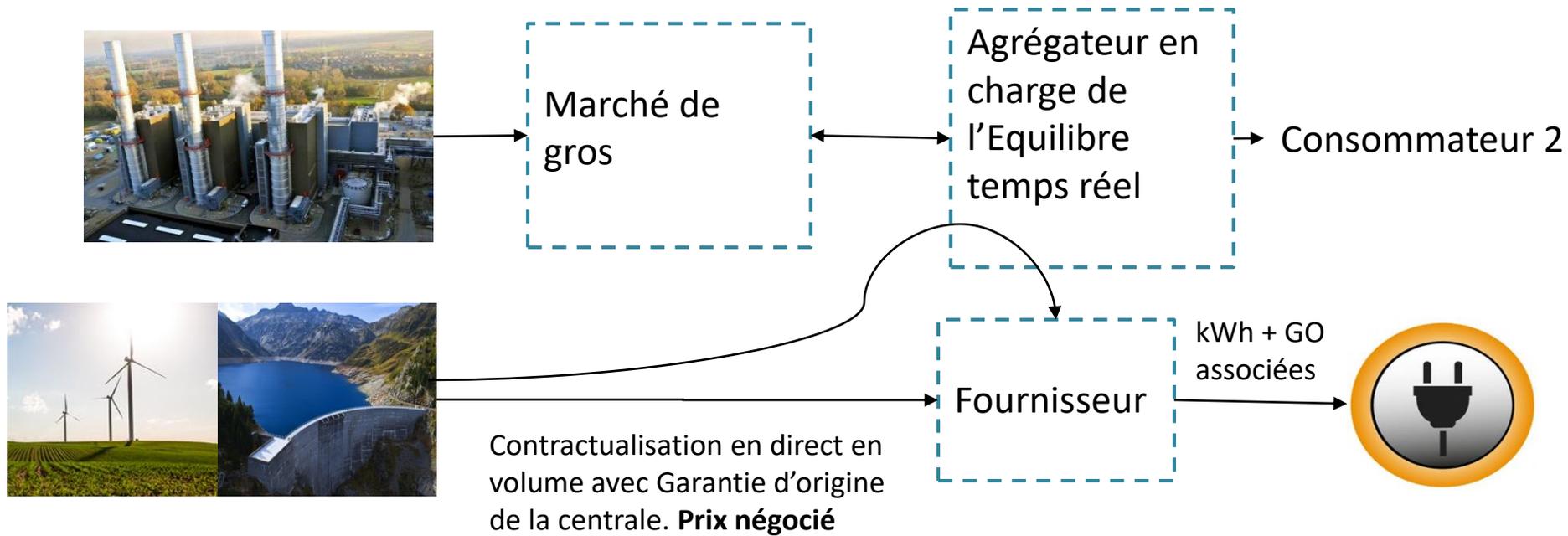
Les centrales ENR « CRE » n'émettent pas de GO

Achat en Garantie d'origine : Achat responsable, signal démocratique

Des offres vertes allant de la garantie d'origine France spécifique solaire à la garantie d'origine Europe

# L'intérêt environnemental :

## Les offres d'électricité verte « Premium »

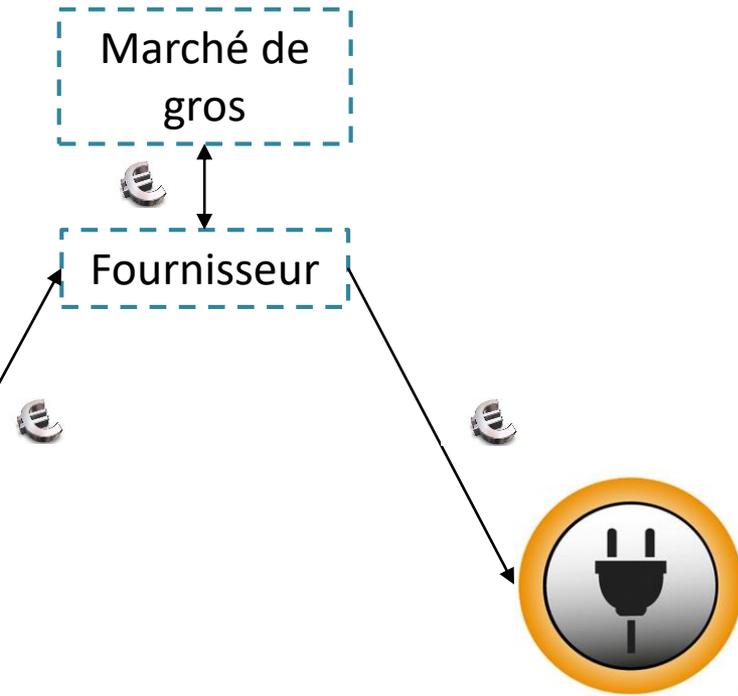


- Les offres premiums ne permettent pas de consommer 100% d'énergie renouvelable en temps réel
- Elles permettent cependant relation directe entre le fournisseur et le producteur.

# L'intérêt environnemental :

## Utility PPA

15 – 20 ans pour une centrale à développer  
4 ans pour une centrale sortie du tarif d'achat



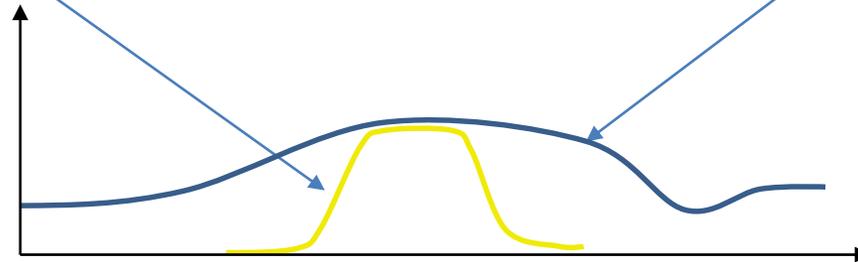
- Permettre le développement de nouvelle centrale ENR avec un engagement sur long terme
- Travailler sa flexibilité pour minimiser ses interfaces avec le marché de gros.

# L'intérêt environnemental :

## L'autoconsommation



Gros consommateur



- Valorisation de l'énergie produite sur place
- Montage possible avec un tiers investisseur

# VERS QUEL MODEL S'ORIENTER

Quelques questions :

- Qui a une politique d'achat d'électricité groupe ?
- Qui souhaiterais participer à un achat groupé électricité verte ?
- Nécessité ou non d'être accompagné ?

# Présentation d'une rénovation d'un ensemble de bureaux au niveau BBC rénovation

Sylvie Guyonnet, **Cap Ingelec**



**Merci de votre attention**

